



ARCHÉOLOGIE ET AMÉNAGEMENT

PAR MARC-ANTOINE KAESER

Ce trimestre, plutôt que la désormais traditionnelle rubrique « Ces chantiers qui font date », après Jean-Paul Demoule et Dominique Garcia, nous avons proposé à Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium et professeur à l'université de Neuchâtel (Suisse), de revenir sur l'histoire de la discipline. Sans l'avoir cherché, un sujet qui résonne avec l'actualité (voir page 70).

Ci-dessus, diagnostic archéologique sur le canal Seine-Nord Europe, à Étrécourt-Manancourt (Somme) en 2009 (resp. Philippe Lefevre, Inrap). © Denis Gliksman, Inrap.

Éventails des gestes et techniques en archéologie préventive.
© Office de l'archéologie cantonale, Neuchâtel.



L'archéologie est confrontée de manière toujours plus urgente aux effets parfois dévastateurs du dérèglement climatique. Or, dans le débat sur le développement durable, elle jouit d'atouts précieux : sa familiarité avec le caractère éphémère des réalisations humaines, ainsi que sa compréhension de la fragilité des écosystèmes sur la longue durée. Face aux défis environnementaux, économiques et sociaux de notre époque, les archéologues doivent donc s'engager pour l'intégration des enseignements de leurs recherches dans l'aménagement du territoire. Mais pour ce faire, il s'agit de sortir de la réserve scientifique dans laquelle notre discipline se cantonne trop volontiers. L'implication de l'archéologie dans la construction de l'avenir ne constitue pas une trahison de nos missions scientifiques. De tels engagements, qui résident au cœur des pratiques archéologiques depuis les balbutiements des premières recherches des antiquaires à la Renaissance, ont

même accompagné toute l'histoire de l'archéologie, jusqu'au milieu du ^{xx}e siècle. Aujourd'hui, il s'agit donc de dépasser le divorce prononcé durant les Trente Glorieuses et de réconcilier l'archéologie avec le secteur du développement territorial.

Un cliché tenace : un « ennemi du progrès » ?

L'archéologue nostalgique, aveugle au présent, accroché à ses vieux cailloux et freinant les projets de développement, est un poncif bien ancré, que certaines polémiques médiatiques relayent régulièrement. Or ce cliché, assez éloigné des réalités vécues par l'immense majorité des archéologues, est radicalement contredit par l'histoire de notre discipline.

Dès le ^{xv}e siècle, ce sont en effet des architectes et des artistes qui ont posé les bases de la recherche archéologique naissante. Pour eux, l'exploration des ruines antiques ne représentait pas qu'une révérence au passé : en alimentant le répertoire des formes,

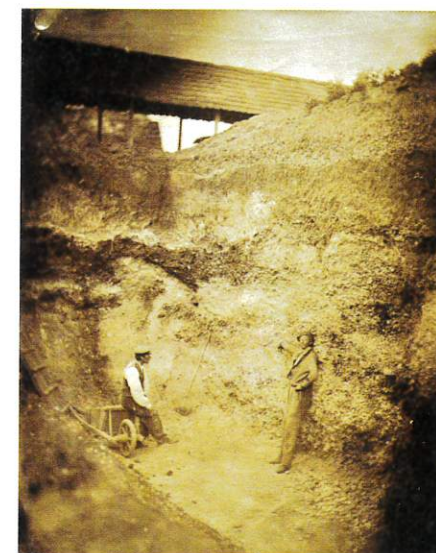
elle stimulait la créativité des bâtisseurs pour un renouvellement des arts. Au ^{xviii}e siècle, l'essor de la recherche archéologique s'est appuyé ensuite sur l'implication décisive du corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées. Dans l'esprit des Lumières, l'analyse rationnelle de l'histoire de l'artisanat et des techniques vernaculaires devait alimenter le progrès des arts et des sciences. La documentation archéologique des ouvrages anciens représentait donc un véritable laboratoire de recherche et développement pour l'innovation technique dans la construction.

Dans la seconde moitié du ^{xix}e siècle, enfin, ce sont les grands chantiers de la modernisation industrielle qui ont autorisé l'affirmation disciplinaire de l'archéologie. D'innombrables sites ont été découverts lors de la construction de routes, de canaux et de voies ferrées, sans parler des entreprises de bonification agricole ou de la régulation des cours d'eau, qui révélaient de véritables « paysages archéologiques ». Or ces vestiges ont assez systématiquement été étudiés et mis en valeur par les géologues et les ingénieurs des mines engagés sur ces projets d'aménagement, à l'instar du célèbre préhistorien français Gabriel de Mortillet.

L'implication de ces spécialistes dans la recherche archéologique s'est traduite par des apports heuristiques majeurs, dont témoignent notamment, dès les années 1860, l'émergence des premières approches paléoenvironnementales, le recours à la chimie et la physique des matériaux, ainsi que la généralisation de la documentation stratigraphique et l'essor des études technologiques.

Le ^{xx}e siècle : un divorce entre passé et futur

Comme on le voit, notre discipline s'est constituée au cœur même de l'économie du développement. Or cette relation presque symbiotique s'est sérieusement détériorée au siècle passé, lorsque les exigences de la protection du patrimoine sont entrées en conflit avec des intérêts économiques désormais trop puissants, poussant les archéologues à se réfugier dans une posture défensive, qui explique le cliché des « ennemis du progrès » dénoncé ci-dessus. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, le fort crédit politique assuré aux biens patrimoniaux a certes permis de compenser la faiblesse institutionnelle de l'archéologie. Mais après la guerre, le discrédit



Ci-dessus, l'ingénierie lourde du ^{xix}e siècle est mise au service de la recherche sur les origines de l'humanité. Les profondes tranchées creusées sur les terrasses de la Somme donnent accès aux niveaux géologiques anciens. Cette photo a été prise en avril 1859 à la demande des visiteurs anglais de Boucher de Perthes, J. Prestwich et J. Evans. La légende indique que « l'ouvrier montre du doigt la hache engagée dans la masse de cailloux ». © Bibliothèques d'Amiens Métropole.



Ci-contre, une tranchée sur le site de La Tène (Neuchâtel) est examinée le 28 septembre 1911. Au premier plan, à gauche, le directeur des fouilles du site éponyme du second âge du Fer, Paul Vouga.

© Archives Laténium, Hauterive, Suisse.



Le professeur André Leroi-Gourhan (1911-1986), vers 1964, sur la fouille du site de Pincevent (Seine-et-Marne), où fut développée sa méthode « paléoethnologique » de décapages horizontaux.
© J.-C. Liger, Centre archéologique de Pincevent.

À droite, changement d'époque : en 1974, des archéologues extraient des pieux lacustres dans la baie d'Auvernier (Neuchâtel).
© Archives Laténium, Hauterive, Suisse.

généralisé des valeurs identitaires n'a pu compenser le manque de moyens d'une archéologie encore largement non-professionnelle – surtout si l'on place cette fragilité dans le contexte de l'extraordinaire croissance économique des Trente Glorieuses. Dès les années 1960, on a ainsi assisté à un véritable divorce entre passé et futur, qui s'exprimera par une rupture des relations auparavant collaboratives entre notre discipline et le secteur du génie civil.

De l'urgence des sauvetages à l'archéologie préventive

Face aux atteintes massives au patrimoine, les années 1970 se sont caractérisées par l'émergence de l'archéologie de sauvetage, souvent perçue comme une forme de résistance au bétonnage. Les archéologues se fauilaient entre les engins de chantier pour sauver ce qui pouvait l'être, dans une véritable course contre la montre. Du fait de la gravité des dommages et de la récurrence de scandales mobilisant une opinion publique hostile à certains projets de construction, une nouvelle génération d'archéologues a réussi à mettre en place les principes de la « sauvegarde par l'étude », qui consacraient, avec la Convention de Malte en 1992,



la mise en application de l'archéologie dite « préventive ». Il s'agit là d'un tournant majeur, qui a transformé nos méthodes de travail et les objectifs de la recherche. Afin de ne pas mettre en danger la faisabilité des projets de développement, les archéologues interviennent désormais en amont, par des diagnostics faisant appel à tout un éventail de techniques d'investigation, qui peuvent donner lieu à des fouilles anticipant la mise en œuvre des chantiers d'aménagement. Cette nouvelle forme d'archéologie s'appuie sur des financements parfois considérables, qui garantissent sur le moyen terme la sécurité des investisseurs économiques. Car on ne cherche plus à préserver à tout prix : considérant en quelque sorte que certains dommages sont inévitables, les archéologues consentent à la destruction des sites, à condition de pouvoir en assurer la fouille préalable selon des standards scientifiques exigeants, qui permettent d'en sauvegarder au moins la mémoire documentaire.

Une réconciliation inaboutie ?

Au cours de ces dernières décennies, l'affirmation de l'archéologie préventive a autorisé des avancées majeures, tant sur le plan qualitatif des méthodes et des techniques de la recherche que d'un point de vue quantitatif : la

connaissance du passé matériel de nos territoires a connu un développement véritablement spectaculaire. Cette réconciliation entre l'économie du développement et la valorisation du patrimoine soulève toutefois des questions dérangeantes, et laisse même un certain goût d'inachevé.

Du point de vue éthique, on doit ainsi admettre que l'archéologie s'est placée dans une relation de dépendance unilatérale face au secteur du bâtiment et des travaux publics. Au prix de la destruction « scientifique » des sites, elle participe ainsi à la consommation débridée de la substance archéologique – qui, comme les autres ressources fossiles, n'est pas renouvelable. Et ici aussi, les limites de la croissance se révèlent de manière toujours plus criante : la discipline est peu à peu dépassée dans sa capacité à « digérer » l'inflation incontrôlable des données archéologiques enregistrées.

Le problème majeur tient toutefois aux modalités de cette réconciliation, qui s'est opérée de manière mal assumée, dans le paradigme d'une économie néolibérale toute-puissante. En somme, la collaboration des archéologues avec les agents du développement territorial s'arrête trop souvent au niveau opérationnel : on optimise simplement les conséquences patrimoniales de décisions qui sont prises en amont, où l'archéologie ne sait guère se faire entendre. Autrement dit, les intérêts du patrimoine sont bien intégrés dans les pratiques, mais pas suffisamment dans les doctrines et les stratégies de l'aménagement du territoire. Or les enseignements récents de la recherche archéologique me semblent témoigner de la richesse leurs apports potentiels pour la durabilité économique, sociale et environnementale des politiques territoriales.

L'archéologie, outil d'aménagement durable

Aujourd'hui, l'archéologie ne s'arrête plus aux monuments et aux sites, perçus comme des « exceptions

culturelles » dans des paysages « naturels ». Elle prend en compte l'intégralité de la substance patrimoniale, à l'échelle des territoires. Elle est désormais capable d'identifier des traces auparavant imperceptibles, qui témoignent d'interactions directes ou indirectes entre les populations humaines et leur environnement, sur des terrains où personne ne s'y attendrait a priori.

Sur cette base, examinons donc les besoins stratégiques de l'aménagement du territoire. Celui-ci doit planifier les axes du développement sur le long terme, en cherchant une adéquation optimale entre les propriétés des terrains considérés et leurs modes d'utilisation pratique, en fonction de besoins futurs, évalués sur la base de modèles prospectifs. En cette affaire, les aménageurs doivent donc tenir compte des contraintes observées : les limites du parcellaire, l'emplacement d'une rivière, les accidents du relief, l'extension d'une forêt, etc.

À cet égard, la documentation archéologique des anciens modes d'exploitation du territoire peut s'avérer très profitable. Face aux conséquences actuelles du dérèglement climatique, elle apporte l'expérience du très long terme. Elle permet ainsi de mieux évaluer les risques environnementaux, la fragilité et la résilience des



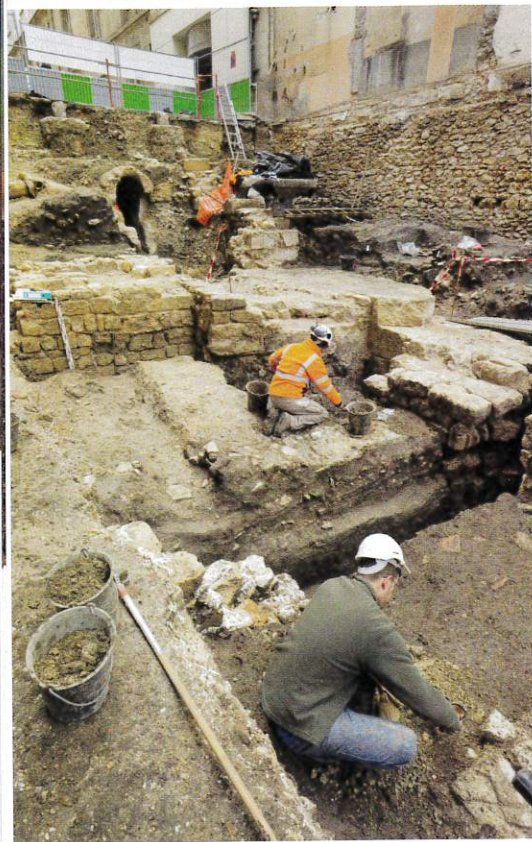
La couverture de la revue *Le Courrier de l'Unesco* d'octobre 1961. Le titre « Abou Simbel, maintenant ou jamais » vante l'ingénierie mise en œuvre pour déplacer et sauver le temple.
© Unesco.

Le recours massif à la pelle mécanique munie d'un godet lisse a transformé l'approche du terrain archéologique et permis l'identification de traces diffusées jusqu'alors imperceptibles (trous de poteaux, etc.). © D. Gliksman, Inrap.



Destruction du cimetière médiéval du Campo Santo à Orléans. La photo des terrassements date de 1979. © Studio Bernard, Orléans.





Enchevêtrement de structures depuis 2000 ans, lors des fouilles préventives sur l'île de la Cité à Paris. © D. Gliksman, Inrap.

Les vignobles de Lavaux, en Suisse, inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco : un paysage façonné par l'effort humain. © Adobe/Taljat.



écosystèmes, et peut inspirer parfois la réintroduction de pratiques agricoles (talutage, haies, etc.) délaissées ou réprouvées au fil de la modernisation des techniques, lorsque l'on avait oublié leurs fondements écologiques. Les contraintes envisagées ne sont toutefois pas uniquement matérielles et réglementées sur le plan juridique : elles touchent aussi à des représentations symboliques. Car dans l'aménagement du territoire, il convient de tenir bien sûr compte des valeurs sociales conférées aux éléments du paysage, qui sont imprégnées de traditions et d'expériences historiques. À titre d'exemple, si les coteaux du Lavaux, sur les rives du lac Léman, en Suisse, sont valorisés dans la conscience collective, ce n'est pas seulement pour leur beauté « naturelle », mais parce qu'il s'agit d'un paysage culturel manifestant le labeur séculaire des vignerons qui ont lutté contre l'érosion sur ces pentes abruptes idéalement adaptées à la culture de la vigne.

Or c'est dans ce registre que l'archéologie s'avère particulièrement précieuse. Elle permet en effet de restituer l'expérience cumulée de millénaires de formes d'occupation variées du territoire dont l'histoire et la mémoire ont perdu la trace, alimentant ainsi

un fantastique réservoir de références culturelles qui pourront être valorisées dans les aménagements futurs du territoire.

Notre mission : donner du sens à l'espace

Les archéologues envisagent logiquement leur travail en fonction surtout de ce qu'il apporte à la connaissance du passé. Mais si l'on se place du côté de la réception publique, les bénéfices d'un chantier de fouille résident prioritairement dans ce qu'il apporte au territoire exploré. Ainsi, en exhumant les traces d'un campement mésolithique sous une future bretelle d'autoroute, en identifiant la grille cadastrale romaine, voire une rivière fossile, sous des terrains libérés pour la construction de logements, ou en mettant au jour les traces d'un habitat protohistorique dans un paysage recouvert de forêts depuis le Moyen Âge, les archéologues révèlent de la matière de récits et d'imaginaires, qui enrichissent la perception publique du territoire, et qui constituent des pistes susceptibles d'inspirer l'affectation future des parcelles concernées. En somme, l'archéologie permet de proposer des liens significatifs entre le passé et le présent, qui peuvent être investis pour la construction de l'avenir.

Cet apport peut paraître modeste, ou évident, pour ce qui concerne les territoires déjà riches de traditions historiques. En revanche, sa portée prend une tout autre dimension, lorsque l'on considère les terrains sur lesquels se concentre désormais l'essentiel de l'activité archéologique : des zones apparemment insignifiantes dévolues à l'agriculture intensive ou des friches périurbaines anonymes... Dans de tels contextes, où la mémoire et les sources historiques sont muettes, nos contemporains ont trop souvent la conviction d'avoir affaire à des espèces de *no man's land* culturels. Et c'est ici que la recherche archéologique déploie toutes ses vertus : elle « repeuple » en quelque sorte ces espaces vides en leur



Sondages à Fontvannes (Aube) en 2014 opérés par l'Inrap pour l'enfouissement d'un gazoduc. © R. Durost, Inrap.

redonnant une épaisseur historique et donc une valeur culturelle.

Si elles sont anticipées et intégrées dès les premières réflexions stratégiques des urbanistes, on comprend donc comment les ressources scientifiques de l'archéologie sont susceptibles d'enrichir la planification du territoire. Car en tenant compte des réalités du passé, les projets de développement gagnent la caution d'une certaine « authenticité », qui contribue à leur crédibilité et à leur acceptabilité sociale. En somme, l'archéologie peut donc offrir aux urbanistes des enseignements précieux sur les exigences de la durabilité environnementale, ainsi qu'un support matériel pour une identification collective émotionnelle avec le territoire. Autrement dit, l'archéologie rappelle à nos contemporains que le territoire est une matière vivante, riche de patrimoine (parfois visible mais souvent encore enfoui), faite de souvenirs vivants mais aussi de mémoires oubliées, dont la présence sous la surface du quotidien permet de réenchâter les terrains les plus familiers. En un mot, l'archéologie enrichit l'espace en lui donnant du sens.

Partage social et sauvegarde du patrimoine

Dès ses origines, l'archéologie s'est impliquée dans la construction de l'avenir. Ce n'est que dans le courant du xx^e siècle qu'elle s'est vue reléguer dans la posture défensive, voire défaitiste, d'une simple protection du patrimoine contre les intérêts brutaux du « progrès » économique. Or aujourd'hui, la mise en question du culte de la croissance doit nous encourager à reprendre confiance et à traiter le patrimoine archéologique, non pas comme une petite chose fragile à protéger de tout contact avec le monde contemporain, mais comme une matière puissante et rayonnante, qui s'est transmise à nous depuis des millénaires. Et pour pouvoir être sauvegardée et transmise aux générations futures, cette matière patrimoniale doit être maintenue vivante dans notre siècle, grâce au partage social. ■



Ateliers de fouilles pédagogiques pour les enfants, une des médiations de l'unité d'archéologie de la Ville de Saint-Denis. © P. Buch.

Pour approfondir le sujet :

M.-A. Kaeser, « Archéologie et aménagement du territoire. Histoire et épistémologie de la sauvegarde du patrimoine, sous l'angle du développement durable ». ASSH, Conférence de l'Académie XXIX / *Swiss Academies Communications* 17,3, 85 p. En ligne.